

Lé tommé dé Pierro-David

Autor(en): **Favrat, Louis**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **1 (1863)**

Heft 19

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-176598>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

et de caractères. Et d'abord, vous rencontrerez les gens affairés, les abonnés du chemin de fer ; chaque jour on les voit revenir, tout occupés de leurs travaux et de leurs intérêts ; ils passent sans prêter aucune attention à leurs voisins et compagnons de route ; ils prennent et donnent leur billet machinalement et montent en wagon comme on monte chez soi. Ces Messieurs, qui savent compter, ont fait la judicieuse remarque qu'on arrive aussi vite en troisième classe que dans les deux premières et que, pour peu qu'on voyage beaucoup, la différence de prix fait une jolie somme au bout de l'année. Les deux casquettes blanches que vous apercevez au milieu d'une auréole de fumée recouvrent les honorables chefs de deux étudiants en théologie ; ces jeunes gens seront un jour, n'en doutons pas, des pasteurs pleins de charité, des ministres dévoués. Pour le quart d'heure, ils mettent à profit le temps que ne réclame pas l'étude pour avaler une gorgée à la coupe des plaisirs mondains, et s'ils font parfois une courte reconnaissance dans le domaine de Satan, de ses pompes et de ses œuvres, c'est à seule fin de pouvoir mieux combattre le prince des ténèbres un peu plus tard.

Ce campagnard (il n'y a plus de paysans) qui additionne en souriant d'un air narquois quelques chiffres inscrits dans son carnet, vient de faire un bon coup ; l'homme des champs a *mis dedans* le citadin, le village a trompé la ville ; c'est juste, parbleu ! comme ils disent : autant de pris sur l'ennemi.

On ouvre les portes, chacun se prépare, se coudoie et se pousse ; nous n'avons fait connaissance qu'avec deux ou trois d'entre eux ; le reste pour une autre fois, nous en retrouverons toujours. Tenez, pourtant, voilà un brave homme qui reste en arrière et qui, interpellé par l'employé, s'avance en *trébuchant* un peu ; le fonctionnaire obligeant se donne une peine incroyable pour démêler dans les réponses ambigües de l'ivrogne, le nom de l'endroit où va ce dernier et finit par l'abandonner à son sort. Mais ne soyez pas en peine du disciple de Bacchus, il arrivera chez lui sain et sauf, malgré tant d'obstacles qui pourraient l'arrêter ; pour monter dans le train, pour descendre à la bonne station, pour

paraître le Français ; le tiers de la ville nous appartient, et, s'il réclame son bien, nous payerons à nous seuls la plus forte part de l'indemnité.

— Nous ne payerons rien, mon père. Assemblez un *meeting*, annoncez que le Français veut déposséder tous les habitants de Scioto. Ameutez le *Scioto-Herald*, le *Scioto-Pioneer*, le *Morning-Enquirer*, tous les journaux dont vous disposez, et quand l'indignation publique sera au comble contre l'étranger, quand la mine sera bien chargée, mettez-y le feu. S'il n'est pas pendu, il craindra de l'être, et fuira jusqu'en France. De toute façon nous en serons délivrés.

— Peut-être, Georges-Washington ; mais tu peux te tromper dans tes calculs. J'ai vu ce jeune homme de près, et je le crois de force à résister. Nous n'avons pas affaire au premier venu.

— Tant mieux. Le succès n'en est que plus assuré. Le croyez-vous homme à se battre ?

— Que sais-je ? les Français ont la tête chaude, surtout en pays étrangers. Est-ce que tu voudrais l'appeler en duel ?

(La suite prochainement.)

éviter un char au trot, pour le mettre sur sa route, etc., il trouvera partout une main secourable, car chez nous, est-ce un bien ? est-ce un mal ? on a des trésors d'indulgence pour les gens qui ont bu un coup de trop.

Enfin, nous sommes seuls, sortons, je suis pressé et vais vous dire adieu pour aujourd'hui.

— Permettez, dis-je à mon diable boiteux en le retenant par le bras, deux mots seulement : ne croyez-vous pas que si j'écrivais vos observations, les personnes que nous venons de voir se reconnaîtraient dans les portraits que vous en faites ?

— Vous êtes jeune, mon ami, bien jeune, me dit en souriant le petit vieillard, ce n'est pas soi qu'on reconnaît, c'est le voisin.

H. R.

Lé tommé dé Pierro-David.

Ein vâitzé iena qu'è tota vretàbllia, cà l'è on bravo menistre que mè la contaie ; et que m'a de mémameint que l'étai arrevàie à ion dè sè pareints. Se vos ne vollià pas la cràire, que vollià vos que vos diesso ? Laisidé-la. Quand vos dio que l'è on menistre que m'è l'a contaie, pu pas mî vos dere.

Pierro-David ... ma fâi, po lo nom dé famille, m'ein sovigno pas, vos faut demandâ à cliàu d'Ollon, dein lo grand distri, iò l'affère est arrevàie... Pierro-David dan étai z'allâ lo desando né bàire on verro avoué lè z'amis ; quand ie dio ion, vos faut mettre quatre, cinq, chî et lè z'òtros. Dé sorta dan que l'étai pè vè lè onze hàuré quand saille frou dau cabaret po allâ se reduire. L'étai diai qu'on pinson, et tzantàvé son bè dè tsançon tot ein alleint contre l'hoteau :

- « Noutré sordâ sant dei troupiers
- » Qu'ant dègueilli lo Sonderbond ;
- » Vive noutré crânos taupiers
- » Qu'ant prâi ti cliàu croûios derbons ! } bis.

Remontàvé dan tot banament la tzerràire, quand vatequie on individu que veniâ avau tant que pouàve éteindre, avoué dei tommé su lé brés, que s'eincobllé à un melhion et que sé fot bas per dessus sè tommé, et lo'nâ dein iena. — Eh ! mon pour'ami dau bon Dieu ! que lei dese dinse Pierro-David, ài vos dau mau ? Et lei aidé à se relévâ, lei ramassé sè tommé que pouàvânt bin pèsâ quarante-cinq livrés eintre lè tràî, et lélei remet su lè brés. L'òtro sé laissé fère, ne dit rein, pas lo mot, et lo revatequie via avau lo velâdzo. Pierro-David arrevé à l'hoteau, apri avâi rallumâ sa pipa su la pouaire ; mà lei tràuvé 'na via dé l'òtro mondo : sa fenna, sa fellie, lé vesins, lé vesené, tot lo mondo bouailé apri on voleur qu'a robâ tràî ballé tommé de tieinze livré, et qu'a fotu lo camp avau lo volâdzo. — Pierro-David ! Pierro-David ! so desâi la fenna, noutré tommé san via, eo apri ! N'ein ohîu dau bruit à la càva, nos sein z'allàies vère... lé tommé étant via et lo voleur avoué ! — Hé ! té couàise pî le tsin, té couàise le tsin avoué !... Lo diabe té po on tonnerre ! mè que lei é ramassa sè tommé devant tsi lo capitaine, iò lé tchu

que bas ! L'étai bin veré ; ci corps à quoui l'avai aidà à se raguelhi, et qu'étai tchu lo nà dein 'na tomme, l'étai lo voleur.

Et vatequie coumeint lè tommé de Pierro-David furant via.

L. FAVRAT.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES.

Les affaires de la Pologne sont toujours la première question à l'ordre du jour. Quel est l'état des négociations engagées à ce sujet entre les grandes puissances et particulièrement entre la France et l'Angleterre ? Quelle conclusion, quel résultat final est-il permis d'en attendre ? Sur tous ces points, il est encore impossible de soulever le voile qui couvre les secrets de la diplomatie. On sait seulement, d'après les déclarations faites à la Chambre des communes par lord Palmerston, que l'Angleterre n'ira pas au-delà d'une intervention purement diplomatique. — Le nombre des réfugiés polonais sur le territoire autrichien s'élève à plus de 3000. Langiewiez a été interné à Brünn, où il peut circuler librement, ainsi que les personnes de son entourage et ses aides-de-camp. Ils ont donné leur parole d'honneur de ne point quitter la ville. Tous les insurgés internés dans d'autres localités jouissent également de leur liberté. — L'insurrection qui continue a pris le caractère d'une véritable guerre de partisans. De nombreux chefs soutiennent la campagne avec de petites bandes réparties sur divers points.

On nous communique les lignes suivantes :

« Pourquoi le mouvement révolutionnaire qui vient d'éclater en Pologne a-t-il déjà subi de si graves échecs ? voilà la question à laquelle je vais tâcher de répondre en quelques lignes.

» En 1863, pas plus qu'aux époques antérieures, la noblesse polonaise n'a voulu tenir compte de l'élément populaire, toujours elle a cru qu'elle ferait soulever les paysans, mais jamais elle n'a rien fait pour les attirer à elle, et quand la minorité intelligente de cette noblesse a voulu parler d'affranchissement du peuple, d'égalité des conditions, elle est devenue sourde et n'a rien voulu entendre. Voyez comme elle a dû se débarrasser du patriote Louis Microslawski, le véritable homme du peuple et celui peut-être qu'elle redoute le plus. Mais le plus curieux dans toute cette grande affaire, c'est le concert d'éloges donné par toute la presse à un homme dont les démocrates polonais, italiens et français n'avaient jamais entendu parler et qui se trouve tout à coup à la tête de l'insurrection, sans qu'ils sachent ni pourquoi, ni comment. Cet homme a disparu de la scène, n'en parlons plus. Je l'ai attaqué pendant qu'il avait la puissance, maintenant qu'il est vaincu je me tais.

» Il y a vingt-cinq ans, j'écrivais dans un journal français que tant que le servage existerait en Pologne, il ne fallait pas songer à une révolution dans ce pays, que tout le sang qu'on y répandrait le serait en pure perte.

Eh bien, les événements qui se sont passés depuis 1838 m'ont donné raison.

» Je termine en répétant peut-être pour la centième fois : abolition du servage, égalité civile et politique en Pologne, ou point de résurrection possible pour ce malheureux pays.

» L. de B. »

Le congrès de Washington vient de revêtir le président Lincoln de pouvoirs illimités. D'après la loi du recrutement il peut appeler sous les armes telle portion de la milice qu'il croira convenable, et organiser au moyen de la conscription une véritable armée nationale, comme cela se fait en Europe. Le président peut émettre des milliards en papier monnaie ou négocier des emprunts au taux qui lui plaira. En un mot, ces pouvoirs équivalent à une dictature absolue.

Les dernières nouvelles d'Athènes annoncent que l'assemblée nationale vient d'élire à l'unanimité le prince Guillaume de Danemarck, roi de Grèce. Le prince Guillaume, né en 1845, est le second fils du prince Christian de Danemarck et le frère puîné de la princesse Alexandra qui vient d'épouser le prince royal d'Angleterre ; il est cadet dans la marine danoise.

Le rapport de gestion du département politique fédéral constate que jusqu'ici treize pays ont pris des mesures de réciprocité eu égard à la suppression du visa des passeports ordonné par le Conseil fédéral. Quant à la France, qui a accordé la réciprocité à toutes les autres puissances qui ont aboli les passeports, elle persiste à la refuser à la Suisse.

De grands préparatifs se font à Berne en vue d'une procession carnavalesque du lundi de Pâques. Autrefois la population des campagnes avait l'habitude, ce jour-là, de venir en ville en costume. Ce souvenir a donné l'idée d'organiser un cortège costumé où il y aura plusieurs centaines de figurants à pied et à cheval. Des contingents de plusieurs cantons voisins viendront s'y joindre. Les costumes, commandés à Paris, coûteront une vingtaine de mille francs.

L'ancien comité du tir de Brème vient de publier dans les journaux allemands un chaleureux appel à toutes les sociétés de tir d'Allemagne, pour qu'elles prennent part à la colonne de tireurs qui visitera notre tir fédéral à la Chaux-de-Fonds.

La fête annuelle de la Société cantonale des chanteurs vaudois aura lieu à Yverdon le 16 août prochain. On ne sait pas encore combien de sections y participeront, vu que le comité central attend des adhésions de plusieurs sociétés chorales du canton, mais on peut déjà compter sur bon nombre de chanteurs.

Un anonyme a fait parvenir 10 francs à l'Etablissement cantonal des incurables et des vieillards infirmes, à l'occasion du commencement de sa vie de famille. Les bénédictions des malheureux accompagneront cet homme de bien qui donne un si touchant exemple de l'influence des sentiments de piété et de compassion.

Pour la rédaction : H. RENOU, L. MONNET.